

ABWA e-BULLETIN

Un périodique de l'Association des organismes comptables d'Afrique de l'Ouest

Vol. 1 No. 3

ISSN 0794-4003

3RD Trimestre 2019

Contenu

La CEDEAO adopte l'ECO Monnaie	1
Le Nigeria ratifie l'AFFTA	1
Le Maroc accueille 1248 comptables professionnels	1
ICAN 49e CAA	2
Le Nigeria ferme sa frontière indéfiniment	2
224ème Conférence ANAN	3
Gouvernance d'entreprise	3
Prochain événement	6
La qualité de l'audit dans un cabinet pluridisciplinaire	6
À propos d'ABWA	7

Conseil de l'ABWA

Prof. Kwame Adom-Frimpong (Président de l'ABWA)
Soumaila Ouedraogo (Vice-président de l'ABWA)
M. Mainoma (ANAN)
Buffy Bailor (ICASL)
Baboucarr Khan (GICA)
Victor Tanwone (LICPA)
Nnamdi Okwuadigbo (ICAN)
Onome Joy Adewuyi (Trésorier)
Leonard Ambassa (Cameroun)
Drissa Kone (Côte d'Ivoire)
Sidibé Fatoumata Cisse (Mali)
Felix Yawo Djidotor (Togo)
Cosme Goundété (Bénin)
Nouhou Tari (Niger)
Alpha Cisse (Guinée)
Miguel Mango (Guinée-Bissau)
Abel Aig. Asein – Secrétaire.

Comité de rédaction de e-Bulletin de l'ABWA.

Prof. Kwame Adom-Frimpong
Soumaila Ouedraogo
Nnamdi Okwuadigbo

La plupart des OPA en Afrique étaient représentés à le Congrès, tandis que l'ACCA, la FIDEF, l'OCP, la SAGE, SYNERGIE ABNSOFT et la CDG étaient les principaux sponsors. La prochaine édition du Congrès aura lieu à la mi-2021. Editeur: A. A Asien

Mohammed Mainoma

La CEDEAO adopte la monnaie ECO

A partir du 1er janvier 2020, le cours légal qui sera utilisé dans la sous-région de la CEDEAO sera la monnaie de l'ECO. C'est la décision des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO qui se sont réunis à Abuja le samedi 13 juillet 2019.

Créée en 1975, la CEDEAO, qui compte 15 membres, couvre un marché de 350 millions de personnes issues des pays francophones et anglophones. L'adoption d'une monnaie commune est très prometteuse pour le commerce, les affaires transfrontalières et le renforcement de la libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région. Elle devrait réduire les coûts de transaction et faciliter les échanges. Cependant, étant donné la disparité des indices de développement économique des pays membres et l'utilisation du franc CFA par 8 organismes francophones membres de la CEDEAO, il n'est pas certain que la date du 1er janvier 2020 soit réalisable. La date d'entrée

en vigueur a été reportée à deux reprises dans le passé.

Le Nigeria ratifie l'accord de libre-échange AfFTA

Le gouvernement du Nigeria a ratifié l'accord de zone de libre-échange du continent africain (AfFTA), ce qui porte à 27 le nombre total de pays d'Afrique qui l'ont fait. Seule l'Érythrée doit encore approuver l'accord qui, selon l'Union africaine, créera la plus grande zone de libre-échange au monde. La première étape de son décollage consistera à réduire les droits de douane sur les marchandises en provenance des pays de l'Union, mais le calendrier n'a pas encore été annoncé. La règle de l'origine des marchandises jouera un rôle essentiel dans la réduction des droits de douane.

Le Maroc a accueilli 1248 comptables professionnels

La 5e édition de l'APECA, organisée par la PAFA, s'est tenue à Marrakech, au Maroc, du 16 au 19 juin 2019. Plus de 1.248 délégués de 58 pays y ont participé. Le thème du Congrès était "Pour une performance réussie du secteur public en Afrique".

La plupart des organisations de la société civile en Afrique étaient représentées au Congrès, tandis que l'ACCA, la FIDEF, l'OCP, SAGE, SYNERGIE ABNSOFT et la CDG étaient les principaux sponsors. La prochaine édition du Congrès aura lieu à la mi-2021.



Direction de l'ICAG/ICAN à la 5e PAFA de l'APECA.

La 49e conférence annuelle de l'ICAN

La conférence annuelle des comptables 2019 de l'Institut des comptables agréés du Nigeria s'est tenue entre le 9 au 13 Septembre 2019. Il a réuni 5.450 délégués de 15 pays, ce qui en fait le plus grand rassemblement mondial de comptables professionnels après la WCOA de l'IFAC.

Le thème de la conférence était "Construire le Nigeria pour une croissance et un développement durables". Dans sa tradition habituelle, l'ICAN a accueilli tous les organismes membres de l'ABWA, sous la direction de son président, le professeur Kwame Adom-Frimpong.



Membres de l'ABWA lors de la cérémonie de clôture de la conférence d'ICAN.



Organes membres de l'ABWA dirigés par le professeur Kwame Adom-Frimpong à la

Le Nigeria ferme ses frontières indéfiniment.

En août 2019, le Nigeria a fermé ses frontières terrestres avec la République du Bénin, le Tchad et le Niger pour réduire les activités de contrebande et la criminalité transfrontalière. Beaucoup ont critiqué cette mesure, car elle est perçue comme contraire au protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des biens et des personnes au sein de la Communauté. Le Nigeria a justifié sa décision en faisant remarquer que la plupart des marchandises introduites en contrebande sur son territoire, comme le riz et les spiritueux, n'étaient pas produites dans aucun des pays voisins et

pourtant, ils les importent de l'extérieur de leur pays et de la communauté CEDEAO pour les faire entrer en contrebande au Nigeria, détruisant ainsi ses industries locales, créant un énorme chômage pour sa population et une crise sociale.

Le Nigeria insiste sur le fait que l'ouverture des frontières terrestres doit être basée sur des modalités convenues conjointement entre lui et ses voisins. La Commission conjointe chargée d'élaborer ces modalités a été mise en place pour réaliser son mandat.

24ème conférence annuelle de l'ANAN

La 24e édition de la Conférence annuelle des comptables nationaux certifiés s'est tenue du 23 au 26 septembre 2019 au Centre de conférence international d'Abuja. L'événement, auquel ont participé plus de 4,000 membres de l'organisme, a coïncidé avec le 40e anniversaire de l'ANAN. Le secrétaire exécutif de l'ABWA a participé à la conférence.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE



5 Facteurs clés pour améliorer l'efficacité des comités d'audit.

[Laurie Tugman, Laura Leka](#)

| 20 septembre 2019. | 2

Les échecs et les scandales d'entreprises dans plusieurs pays, notamment les récents effondrements de Carillion, Pâtisserie Valerie et London Capital & Finance au Royaume-Uni, les échecs des entités publiques de Transnet en Afrique du Sud, Eskom et South African Airways, ainsi que le scandale de la 1MDB en Malaisie, pour n'en citer que

quelques-uns, ont tous attiré l'attention des responsables politiques et réglementaires

sur la **profession** de l'audit et ont également révélé de graves échecs en matière de gouvernance d'entreprise.

Il en résulte un débat mondial sur la réforme de la réglementation en matière d'audit et de gouvernance.

Les entreprises n'échouent pas à cause de la mauvaise qualité des audits. Un audit est conçu pour renforcer la confiance dans les rapports financiers, mais il ne décharge pas la direction ou les personnes chargées de la gouvernance de leurs responsabilités. En fin de compte, les échecs des entreprises et les conséquences qui en résultent sur les états financiers sont les conséquences d'une mauvaise gouvernance et de mauvaises décisions.

Une gouvernance efficace repose sur un objectif, une vision, des valeurs et une éthique qui se reflètent dans les comportements et les actions du conseil d'administration et de l'équipe de direction et qui se transmettent en cascade dans toute l'organisation. Le conseil d'administration, en collaboration avec la direction, est chargé de déterminer le ton à donner au sommet, de façonner la culture de l'organisation et de définir l'orientation stratégique. Les organisations doivent être proactives en apportant des améliorations à leur gouvernance aller au-delà du simple respect des exigences minimales.

Le conseil d'administration est en finale le responsable de l'intégrité et de l'exactitude des rapports financiers de l'entreprise, ce qui inclut la mise en œuvre de contrôles internes sur les rapports financiers, l'adoption de politiques comptables appropriées, ainsi que la nomination et la supervision d'auditeurs externes indépendants. Ces responsabilités sont souvent déléguées par le conseil d'administration à son comité d'audit. Mais cette délégation ne dispense pas le conseil d'administration de ses obligations et de sa responsabilité envers les actionnaires et les autres parties prenantes.

[L'IFAC soutient fortement les efforts visant à renforcer et à clarifier les rôles des conseils d'administration et des comités d'audit](#)

dans l'exercice de la surveillance des processus de contrôle légal des comptes et d'information financière menés par la direction, notamment en s'attaquant au sentiment que les comités d'audit ne sont pas suffisamment indépendants de la direction ou que la communication du comité d'audit aux actionnaires est insuffisante.

Des comités d'audit efficaces sont un élément essentiel pour assurer la confiance dans le reporting et la gestion des risques. Toutefois, à un niveau mondial, les responsabilités des comités d'audit s'étendent au-delà de leurs responsabilités fondamentales de supervision de l'information financière, ce qui les met [sous une pression croissante, tant en termes de temps que d'expertise](#), pour superviser les principaux risques inscrits à leur ordre du jour en plus de l'accomplissement de leurs mandats fondamentaux.

Souvent, si le conseil d'administration ne traite pas directement une question ou s'il n'y a pas d'autre comité approprié, par défaut, tout ce

qui reste, reste pour le comité d'audit, qui doit le superviser : par exemple, la cybersécurité et d'autres questions liées à la technologie, ainsi que les risques (Bulletin de l'ABWA Troisième trimestre, 2019)

Les responsabilités du comité d'audit varient considérablement selon les juridictions, les secteurs et les entreprises. Il est important de reconnaître qu'il n'existe pas de modèle unique pour les comités d'audit et que l'amélioration de leur efficacité dépendra donc de l'adoption de bonnes pratiques que d'une législation plus prescriptive ou d'un contrôle réglementaire supplémentaire.

Avec la contribution du comité des comptables professionnels en entreprise (PAIB) de l'IFAC, nous avons étudié les moyens d'améliorer l'efficacité des comités d'audit et avons identifié cinq facteurs clés :

1. La transparence du comité d'audit.

Une transparence croissante sur la manière dont un comité d'audit s'est acquitté de ses tâches est cruciale et permet une évaluation plus éclairée de sa performance et de son efficacité.

Beaucoup de codes et de règlements de gouvernance d'entreprise comportent des exigences concernant la divulgation des informations relatives au comité d'audit. En outre, les révélations volontaires continuent de se développer, ce qui montre que les comités d'audit répondent à l'évolution des attentes des investisseurs et des autres parties prenantes.

Tandit que les rapports du comité d'audit sont de plus en plus nombreux, la valeur des informations révélées est variable.

Aux États-Unis, [le CAQ 2018 baromètre sur la transparence](#) des comités d'audit, un examen des divulgations des comités

d'audit par les sociétés du S&P 500, a révélé une augmentation des divulgations concernant la nomination du cabinet d'audit, la durée de la mission du cabinet d'audit, la modification des honoraires d'audit et les critères utilisés pour évaluer le cabinet d'audit. Une diminution de la divulgation a toutefois été constatée autour de questions clés telles que

- Y a-t-il une discussion sur les honoraires d'audit et leur lien avec la qualité de l'audit ? 5 % des sociétés ont inclus cette question, ce qui représente une tendance depuis 2014 quand 13 % ont inclus cette discussion

- Y a-t-il une divulgation des domaines importants abordés avec l'auditeur ? 0% l'ont inclus contre 3% en 2014.

Pour que les rapports du comité d'audit soient significatifs, il faut que les travaux du comité d'audit et les principaux domaines de son ordre du jour et de ses discussions soient divulgués avec force et franchise. Cette information doit fournir des indications sur les questions importantes que le comité d'audit a examinées en rapport avec les états financiers et sur la manière donc ces questions ont été traitées.

Si une meilleure communication de la part des auditeurs par la divulgation des questions d'audit clés se reflète dans les rapports du comité d'audit, cela pourrait stimuler une meilleure communication du comité d'audit. Il serait exceptionnel si le comité d'audit ne donne pas son point de vue sur une question que l'auditeur considère comme une question d'audit essentielle. [L'analyse des rapports du comité d'audit au Royaume-Uni](#) montre que la communication sur les risques importants en matière d'information financière est fortement liée aux rapports des auditeurs sur les questions d'audit clés.

2. Une communication efficace.

On ne peut pas exagérer l'importance d'une communication efficace qui va et vient de la part du comité d'audit. Cela inclut la communication écrite et en personne, formelle et informelle, la communication avec la direction, l'audit interne et externe, le directeur financier et la fonction financière, et le conseil d'administration.

Le comité d'audit s'appuie sur le soutien qu'il reçoit dans son rôle de surveillance :

- un aperçu significatif de la direction sur les risques émergents à l'horizon et des mises à jour ciblées sur ce qui se passe dans l'entreprise, en allant au-delà des bases de ce qu'ils font pour se concentrer sur des défis, des risques et des opportunités spécifiques

- Des documents de réunion concis et compréhensibles de la direction, du directeur financier et de la fonction financière, ainsi que de l'audit interne et externe. Le volume de documents qu'un comité d'audit doit examiner peut devenir ingérable.

Les informations écrites présentées au comité d'audit ne doivent communiquer que les informations les plus importantes et les plus pertinentes à leur attention

- un accès illimité aux auditeurs en l'absence de la direction, ainsi qu'un dialogue permanent avec les auditeurs en dehors de la fenêtre d'audit, afin de traiter les problèmes de manière continue et pas seulement au moment de l'audit

- Communication informelle avec la direction et le directeur financier entre les réunions du comité d'audit

- Un accès direct aux équipes et aux services, y compris ceux qui ne sont pas liés aux finances, le cas échéant (et en assurant que le comité d'audit ne dépasse pas son rôle de gouvernance.

Le comité d'audit doit également communiquer avec le conseil d'administration sur la manière dont il s'est acquitté de ses responsabilités. Il ne suffit pas que le conseil d'administration approuve les rapports du comité d'audit ; il faut qu'il y ait une discussion et une délibération approfondies sur les aspects clés du travail du comité d'audit et sur toute question importante qu'il a identifiée et qui mérite l'attention de l'ensemble du conseil d'administration.

3. Composition du comité - y compris les compétences appropriées et l'expertise .

Il est essentiel de veiller à la bonne composition du comité d'audit, mais cela peut être difficile. Les exigences varient d'une juridiction à l'autre, mais il faut généralement qu'au moins un membre ait des compétences financières. Cela peut représenter une lourde charge pour une personne si elle est la seule au sein du comité d'audit à avoir des compétences en matière d'information financière et de comptabilité..

La diversité des expériences, des perspectives et des expertises, ainsi que la connaissance du secteur sont également extrêmement importantes, notamment en raison de l'élargissement des mandats des comités d'audit au-delà de la surveillance de l'information financière. La diversité des expériences, des perspectives et des expertises, ainsi que la connaissance du secteur sont également extrêmement importantes,

notamment en raison de l'élargissement des mandats des comités d'audit au-delà de la surveillance de l'information financière. Les membres des comités d'audit ont besoin de la formation et un développement durable pour les aider à se tenir à jour aux questions courantes. Mais souvent, il n'y a pas de formation formelle pour les membres du comité d'audit et même dans les cas où les membres du comité d'audit n'ont jamais eu d'interaction avec les auditeurs avant de rejoindre le comité d'audit..

Les programmes de formation, les conseils et autres outils de soutien sont essentiels pour que le comité d'audit se tienne au courant des développements pertinents en matière de comptabilité et de rapports d'entreprise, ainsi que des nouvelles technologies et de leur impact sur l'activité et l'avenir de l'audit. Les approches visant à garantir l'expertise durable du comité d'audit peuvent être variées et incluent la formation et l'éducation formelles, le mentoring et l'engagement avec des experts à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.

Bien que le comité d'audit peut s'appuyer sur une expertise externe, il est important de faire un effort pour assurer une formation professionnelle suivie afin de comprendre les questions émergentes et de développer une sensibilisation aux meilleures pratiques.

4. Comment elle fait son travail - des méthodes de travail efficaces.

Les mandats des comités d'audit sont généralement toujours élargis, mais rien n'est généralement supprimé. Avec l'augmentation de la charge de travail et la complexité croissante des risques inscrits à leur ordre du jour, les comités d'audit ont besoin de méthodes de travail efficaces pour pouvoir s'acquitter avec succès de leurs responsabilités de surveillance.

Les bonnes pratiques incluent :

- disposer d'un mandat bien défini, définissant clairement le cadre des responsabilités, qui est généralement compris par les membres du comité d'audit, ainsi que par d'autres personnes de l'organisation, y compris le conseil d'administration, le directeur financier et la fonction financière

- Coordination entre l'auditeur, le comité d'audit et l'auditeur interne pour éviter les doubles emplois, l'augmentation des coûts et une moindre efficacité.

- Fréquence et efficacité appropriées des réunions avec un ordre du jour ciblé qui laisse suffisamment de temps et d'attention pour une discussion approfondie sur les domaines critiques, ainsi que la possibilité d'ajouter des points supplémentaires à mesure qu'ils se présentent

- Produire de courts résumés à distribuer aux membres du comité d'audit avant les réunions, soulignant les principaux domaines de discussion pour le comité d'audit,

- Entretien un appel ou une réunion préparatoire entre le président du comité d'audit et l'auditeur avant chaque réunion du comité d'audit.

5. Force de la fonction financière

La fonction financière est chargée de produire des informations fiables et vérifiables pour la révélation externe. La force de la fonction financière est donc essentielle pour soutenir le rôle de surveillance du comité d'audit, qui peut être sévèrement inhibée par une fonction

financière faible qui manque de capacité, d'expertise ou de dirigeants efficaces

Les considérations pour le comité d'audit comprennent la question de savoir si la fonction financière est dotée d'un personnel et de ressources appropriés, si elle dispose de personnes suffisamment qualifiées à des postes clés, ainsi que si elle bénéficie d'un soutien pour son développement durable.

Le comité d'audit doit également examiner s'il doit jouer un rôle dans la nomination des principaux responsables financiers et dans la planification de la succession de la fonction financière. Le rapport de EY UK sur la nomination des directeurs financiers dans un monde en changement rapide : Le rôle du comité d'audit suggère que "lorsqu'il s'agit de nommer un nouveau directeur financier, le président du comité d'audit devrait faire partie intégrale du processus d'entrevue". En effet, "C'est un courageux Directeur Général qui veto à la recommandation du président du comité d'audit".

Une grande partie du travail transactionnel de la fonction financière, y compris la préparation des états financiers, qui est rendue possible par la technologie, ce qui donne à la fonction financière la possibilité d'améliorer sa productivité, son degré d'efficacité et de concentrer son attention sur d'autres activités à valeur ajoutée. Pour répondre aux besoins et aux demandes avenir des entreprises, les fonctions financières doivent se transformer de fonctions de soutien technique en partenaires commerciaux qui permettent et

soutiennent la prise de décision au sein de leurs organisations.

Pour maximiser la valeur de la fonction financière pour l'entreprise, les organisations doivent mettre en place des mécanismes permettant d'évaluer son efficacité et de soutenir son développement. En fin de compte, cette responsabilité incombe au conseil d'administration mais peut être déléguée à un comité du conseil d'administration tel que le comité d'audit.

En Afrique du Sud, qui adopte un modèle d'assurance combinée, le King IV Code sur la gouvernance d'entreprise recommande que le comité d'audit mette à disposition un contrôle indépendant de l'efficacité d'assurance combinée de l'organisation, y compris les prestataires de services d'assurance externes, l'audit interne et la fonction financière.. Il recommande également que le comité d'audit divulgue son avis sur l'efficacité du directeur financier et de la fonction financière. Pour soutenir la transformation de la fonction financière, l'IFAC a récemment lancé sa série "Future-Fit", qui inclut un outil d'évaluation de haut niveau conçu pour soutenir le dialogue au sein du conseil d'administration (ou du comité d'audit) sur l'importance du développement de la fonction financière, ainsi que pour aider à identifier les domaines prioritaires pour l'investissement dans la fonction financière..

ÉVÉNEMENT À VENIR

Le premier congrès conjoint CEDEAO-ABWA.

THEME : Comptabilité pour l'intendance et le développement durable

HÔTE : L'Institut gambien des comptables agréés

DATE : du 4 au 7 décembre 2019

LIEU : Hôtel Labranda, Resort & Spa, Brufut, Banjul. La Gambie

FRAIS : Délégué titulaire : 500 \$US

Personne accompagnante 250 \$US

SOUS-TITRES :

- Réformes de la gestion financière du secteur public : L'expérience de la CEDEAO
- La fiscalité dans une économie numérisée : Le défi et les perspectives.
- IPSAS : promouvoir les meilleures pratiques en matière de gouvernance du secteur public
- Gouvernance d'entreprise : Redéfinition de la charte du conseil d'administration pour la création de valeur
- Technologie perturbatrice et impact sur les modèles d'entreprise, la fonction financière et le développement durable

La qualité de l'audit dans un cabinet multidisciplinaire Ce que les résultats montrent - IFAC

25 Sept. 2019 | Enquêtes et rapports

Développé en partenariat avec Chartered Accountants Australia et New Zealand (CA ANZ) et Association of Chartered Certified Accountants

(ACCA), ce rapport examine les preuves entourant le modèle multidisciplinaire et sa relation avec la qualité de l'audit. Il s'inspire d'ouvrages de référence, de politiques et de points de vue d'experts, ainsi que d'une étude approfondie de la manière dont les autorités de réglementation du monde entier gèrent les risques.

Comme les utilisateurs de rapports d'entreprise demandent plus d'informations sur un plus grand nombre de sujets, les sociétés de services professionnels ont relevé le défi.

L'avènement de la firme multidisciplinaire est la réponse aux besoins actuels des entreprises et à la prévision des demandes émergentes.

Le rapport montre, par l'examen de la recherche et d'autres documents liés, que le modèle multidisciplinaire est l'un des meilleurs mécanismes pour développer les compétences, l'expertise et la cohérence nécessaires à des audits de qualité. Ce rapport est destiné à contribuer de manière constructive au débat international sur le modèle d'entreprise des cabinets multidisciplinaires et les auditeurs fournissant des services autres que d'audit.

Visitez le site www.ifac.org pour télécharger le rapport complet.

A PROPOS DE L'ABWA

L'Association des organismes comptables d'Afrique de l'Ouest a été créée en 1982 par les OPA de la sous-région.

A sa création, l'organisme ne comptait que deux membres.

Mais aujourd'hui, il compte 15 PAO:

- 1. ONECCA, Benin*
- 2. ONECCA, Burkina Faso*
- 3. ONECCA, Cameroon*
- 4. ONECCA, Cote D'Ivoire*
- 5. ICA, Ghana*
- 6. ONECCA, Guinea*
- 7. ORDEM, Guinea Bissau*
- 8. Liberia, ICPA*
- 9. ONECCA, Mali*
- 10. ONECCA, Niger*
- 11. ANAN*
- 12. ICA, Nigeria 0*
- 13. ICA, Sierra Leone*
- 14. ICA, The Gambia*
- 15. ONECCA, Togo*

L'ABWA est un organisme régional reconnu par l'IFAC, un membre actif et Fondateur de la PAFA.

La vision de l'ABWA

Être la première voix de la profession comptable en Afrique de l'Ouest.

L'ABWA est un organisme régional reconnu par l'IFAC, une fondation et un membre actif du PAFA.

MISSION DE L'ABWA

L'ABWA est un organisme régional reconnu par l'IFAC, une fondation et un membre actif du PAFA

- Veiller à ce que les normes et pratiques comptables soient alignées sur les meilleures pratiques mondiales.
- Veiller à ce que la profession comptable s'acquitte de son mandat d'intérêt public de manière cohérente et avec un grand sens de l'éthique.
- S'associer à l'IFAC et au PAFA pour favoriser le développement de la profession comptable dans la sous-région.
- Donner le ton des pratiques de gestion financière du secteur publique.

OBJECTIFS

- *Fournir des informations professionnelles qui amélioreront l'efficacité et la compétence technique des membres.*
- *Établir des normes professionnelles pour les entreprises, ainsi qu'un code éthique et en contrôler le respect.*
- *Créer un forum interactif pour les pairs professionnels du monde des affaires*
- *Continuer la formation de leurs membres à leurs devoirs et responsabilités statutaires en tant qu'administrateurs, directeurs non exécutifs, directeurs financiers, auditeurs internes, afin de promouvoir la bonne gouvernance d'entreprise*
- *Aider les membres dans la pratique professionnelle à apprécier les besoins uniques des membres dans les affaires*
- *Éliminer l'apathie et susciter l'intérêt des membres pour les activités de l'Institut*

Toute correspondance au E-Bulletin de l'ABWA doit être envoyée au rédacteur en chef, Secrétariat de l'ABWA, Plot 2048, Chief Michael Okpara Street, Zone 5, Wuse District Abuja, Nigeria.

EMAIL :

abwa_secretariat@yahoo.com